



Licence - Sciences pour la santé

Mathématiques et santé

Présentation

Maquette en cours de mise à jour.

La Licence Sciences pour la Santé à Strasbourg permet une des voie d'accès aux études de Santé à l'Unistra.

[La 1e année de la licence « Sciences pour la Santé » est organisée autour de trois ensembles d'enseignements.](#)

- **L'ensemble « santé »** comprend des enseignements de biologie, mathématiques, physique et chimie, afin de permettre aux étudiants admis en DFG2 (DFG2 : la 2e année du Diplôme de Formation Générale correspond au début des études propres à la médecine, la maïeutique, l'odontologie et la pharmacie, après l'admission) de poursuivre et réussir leurs études de santé. Cet ensemble compte pour 25 ECTS (Crédits du système européen de transfert et d'accumulation de crédits).
- **L'ensemble « transversal »** comprend des enseignements de méthodologie du travail universitaire, de sciences humaines et sociales en lien avec la santé, de langue vivante, afin notamment de préparer les étudiants aux épreuves d'admission en DFG2. Il compte pour 14 ECTS.
- **L'ensemble « discipline hors santé »** comprend des enseignements d'une autre discipline, celle qui correspond à l'intitulé du parcours dans lequel l'étudiant est inscrit. Il compte pour 21 ECTS. Cet ensemble disciplinaire permet à l'étudiant qui n'est pas admis en 2ème année de santé mais qui a validé son année et obtenu une moyenne d'au moins 10/20 à cet ensemble disciplinaire, de poursuivre en L2 dans la mention correspondant au parcours validé.

Les ensembles « santé » et « transversal » sont communs à l'ensemble des étudiants de la mention « Sciences pour la santé ». L'ensemble « discipline hors santé » est propre à chacun des [11 parcours de la mention.](#)

Pour toute question liée à un parcours spécifique, veuillez vous adresser directement au responsable pédagogique, mentionné sous le parcours concerné, dans la rubrique "Contact(s)".

Cette licence permet également, en cas de non entrée dans des études de Santé, de poursuivre ses études et de valider un niveau bac+3 pluridisciplinaire.

Objectifs

Cette licence a pour objectifs de :

- **Donner une première formation en sciences de la santé ;**
- **Préparer à l'admission en études de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie;**
- **Faciliter une poursuite d'études, en santé ou hors santé**, pour les étudiants qui n'auraient pas été admis en études de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie.

Métiers visés

Métiers de la santé

Les + de la formation

L'originalité du modèle strasbourgeois :

En imaginant cet accès au DFG2 par le biais d'une licence Sciences pour la Santé,

Composantes	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé • UFR de mathématique et d'informatique
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Français
Niveau d'entrée	Baccalauréat (ou équivalent)
Durée	2 ans
ECTS	120
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> • FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> • RNCP25172 : Licence Sciences pour la santé
Disciplines	<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques • Santé publique, environnement et société
Lieu	Pôle Licences Sciences - Institut Le Bel
Campus	<ul style="list-style-type: none"> • Campus Esplanade
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil en information médicale • Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

[Aménagement pour les publics ayant un profil spécifique](#)

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Guillaume Klein](#)

L'Université de Strasbourg a fait le choix d'un dispositif original, différent des choix posés par la plupart des autres universités, qui ont opté pour des Licences accès santé (LAS) ou des Portails d'accès santé (PASS).

Autres contacts

Scolarité - [Formulaire de contact](#)

L'Université de Strasbourg a voulu insister en particulier sur :

- **L'égalité des chances à l'accès à cette année préparatoire** (1^e année de la licence Sciences pour la Santé);
- **L'égalité des chances à l'admission en DFG2** ;
- **L'égalité des chances à la réussite de la 2^e année, que celle-ci soit en DFG2 ou en 2^e année de licence** ;
- **La cohérence entre une année préparatoire aux études de santé, et les études de santé elles-mêmes** , qui sont des études fondamentalement scientifiques.

À retenir : à Strasbourg il n'y a pas de PASS, ni de licences disciplinaires avec mineure santé.

La seule voie d'accès aux études de santé pour les néo-bacheliers est la Licence Sciences pour la Santé.

Critères de recrutement

Niveau en sciences en première et terminale.

Nous attendons des étudiants de très fortes capacités de travail, et un goût autant pour les sciences pour la santé que pour la discipline hors santé qu'ils auront choisie.

Les candidats auront aussi une sensibilité aux questions qui concernent aujourd'hui les sciences et les pratiques de la santé, comme les questions éthiques, la déontologie, l'environnement, ainsi qu'une attention aux plus faibles, personnes en situation de handicap, personnes fragiles, etc.

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Admission en 1^e année de licence Sps et choix du parcours « Discipline hors santé » :

L'admission en 1^e année de la licence « Sciences pour la Santé » se fait via la [plateforme Parcoursup](#) comme pour les autres licences.

Sur Parcoursup, les candidats formuleront un vœu pour chacun des parcours de la licence « Sciences pour la Santé » qui les intéressent.

La candidature par le biais de [Parcoursup](#) ouvre en principe la candidature à tous les lycéens de terminale, quelle que soit l'académie dans laquelle ils auront obtenu leur bac. Cependant, le rectorat fixera un pourcentage maximal d'admission de bacheliers d'une autre académie que celle de Strasbourg ; ce pourcentage n'est actuellement pas connu.

Les candidats sont vivement incités à candidater dans le plus grand nombre possible de parcours de la licence "Sciences pour la Santé". Le nombre de places dans chacun de ces parcours est strictement limité : plus grand est le nombre de parcours pour lesquels vous candidatez, plus grandes sont vos chances d'intégrer la licence "Sciences pour la Santé" !

Notez bien que le système retenu pour l'admission en études de santé (cf. ci-dessous) garantit qu'il y aura des admis à partir de tous les parcours de la licence.

Admission en DFG2 :

L'admission en études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) se fait sur la base suivante :

- Il faut tout d'abord réussir la 1^{ère} année de la licence « Sciences pour la Santé »
- Les étudiants qui auront brillamment réussi la 1^{ère} année de la licence « Sciences pour la Santé » seront admis directement en DFG2 : il s'agira d'environ 10% des meilleurs de chacun des 11 parcours de la licence.
- Les étudiants qui auront bien réussi la 1^{ère} année de la licence « Sciences pour la Santé » se présenteront à des épreuves orale s d'admission : il s'agira environ des 30% suivants, en ordre de mérite, dans chacun des 11 parcours de la licence.
- Une partie des étudiants ayant présenté les épreuves orales d'admission seront admis en DFG2 par le jury, dans la limite des places disponibles.

Qu'en est-il du numerus clausus ?

Le numerus clausus national pour réguler l'accès au DFG2 est remplacé par une capacité d'accueil pour chacune des filières de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie (DFG2) à l'université de Strasbourg, fixée par le président de l'université, en lien avec l'[Agence régionale de la santé \(ARS\)](#).

Accès aux études de kinésithérapie, d'ergothérapie et de psychomotricité :

À Strasbourg, les bacheliers désireux d'intégrer un institut de formation des masseurs kinésithérapeutes passeront obligatoire par la L1 Sciences pour la santé. Il y aura des places "kinés" dans chacun des 11 parcours de cette licence.

Pour les bacheliers, l'admission aux écoles de psychomotricité et d'ergothérapie se fait directement via [Parcoursup](#).

Prérequis obligatoires

Spécialités sciences de la vie et mathématiques au lycée.

Prérequis recommandés

Quels enseignements de spécialités choisir au lycée ?

Un des objectifs de la réforme est d'élargir le profil des étudiants, et par la suite des professionnels, de la santé. Toutefois, les études de santé sont et resteront des études scientifiques.

Les spécialités de sciences de la vie et de la terre, de physique-chimie et de mathématiques (par exemple sous forme de maths complémentaires en

terminale) seront donc privilégiées par les lycéens qui se destinent aux études de santé.

Cependant, **ce sont là des suggestions, pas des obligations** . Les étudiants qui n'auront pas choisi ces spécialités pourront rattraper assez facilement leur retard.

Et n'oubliez pas que le choix des spécialités peut aussi se faire en fonction des disciplines hors santé correspondant aux parcours de la licence Sciences pour la santé !

Programme des enseignements

Mathématiques et santé